

Lettre d'information n°2 – Mars 2019

Le site Natura 2000 "Réseau hydrographique de la Pimpine", qui s'étend de Latresne à Sadirac, est doté depuis 2014 d'un plan de gestion (DOCOB) qui fixe des objectifs en lien avec le maintien ou la restauration de la biodiversité de la vallée de la Pimpine et de ses affluents en y associant les activités humaines pratiquées.

La richesse du site repose sur la **diversité des milieux en présence** : mosaïques de prairies (humides et sèches), forêts alluviales, cours d'eau... Ces milieux accueillent des espèces rares à fort enjeu (cf. au verso).

Le DOCOB est complémentaire aux objectifs de bon état (écologique et chimique) à atteindre pour la Pimpine dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de l'eau. Le DOCOB est animé, depuis 2016, par le bureau d'études Rivière Environnement pour le compte de l'Etat.

Le 17 janvier 2019, le **Comité de Pilotage** du site s'est réuni dans les locaux de la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers pour faire le **bilan des actions** réalisées et **préparer la prochaine phase d'animation 2019-2022**.

Le comité de pilotage a décidé que la nouvelle phase d'animation continuerait d'être portée par l'Etat et serait confiée à un prestataire. Rivière Environnement passe donc le relais à un futur animateur prochainement désigné. D'ici là, pour toute question, vous pouvez joindre le service nature et eau de la DDTM (tel : 05 56 93 38 74).



Bois marécageux

Au vu du très **fort enjeu de la vallée de la Pimpine pour les chauve-souris**, il a été décidé de **grouper l'animation du site Natura 2000 de la Pimpine avec celle du site Natura 2000 des carrières de Cénac**. Par ailleurs, la **piste cyclable Roger Lapébie** servira de vecteur d'informations et de valorisation pour le site Natura 2000. La conservation des prairies et des boisements naturels (bois, haies, arbres isolés...) sera par ailleurs un des objectifs stratégiques de la prochaine phase d'animation.

Si aucune mesure de restauration de la biodiversité n'a pu être contractualisée durant ces trois années d'animation, un travail d'**extension de la surface du site** a été réalisé à la demande des communes de Latresne, Carignan-de-bordeaux et de Cénac sur le territoire de ces dernières.

Le COPIIL a ainsi validé une **extension de 21 ha** sur le bois de Bernadotte à Latresne, sur des fonds de prairies à Carignan-de-Bordeaux, ainsi que sur des boisements de feuillus et prairies appartenant à la commune de Cénac le long du Rauzé. **29 ha sont encore en attente de décision**, les communes consultant les propriétaires des parcelles concernées.



Secteur « petit maître » ajouté au périmètre du site Natura 2000 à Cénac

Le bilan réalisé montre globalement une dégradation de certains milieux à fort enjeu biodiversité (pelouses sèches notamment) entre 2014 et 2018, malgré l'entrée en vigueur du plan de gestion. Le bon état écologique du site, en interaction directe avec les activités humaines, est d'intérêt public. **Il est l'affaire de tous**, et chacun, à son échelle, peut y contribuer.

Opérateur de l'animation du site Natura 2000 :

D.D.T.M. de la Gironde

Service Eau et Nature

Tél. : 05 56 93 38 74

Mél : pascal.landier@gironde.gouv.fr ou camille.meunier@gironde.gouv.fr

Adresse : Cité Administrative BP 90
33090 BORDEAUX CEDEX

Le site " Réseau hydrographique de la Pimpine " s'étend sur 281,5 ha (sans compter l'extension en cours ; il sera porté à plus de 300 ha). Son périmètre inclut 7 communes et 3 communautés de communes.

Le site accueille **4 habitats naturels** et **18 espèces d'intérêt communautaire** (Cuivré des marais, Cistude d'Europe, Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Angélique des estuaires, Grand Murin et nombreuses espèces de chauve-souris ...). Il s'agit d'habitats et d'espèces inscrits dans la directive "Habitat Faune Flore" de 1992 et présentant un enjeu de conservation important à l'échelle européenne.

Natura 2000 n'est pas une politique visant à interdire des activités. Si elle a vocation à conserver ou restaurer la biodiversité notamment par un régime d'évaluation des incidences préalables, elle est complémentaire d'autres politiques territoriales et peut **encourager les bonnes pratiques de gestion (agricoles ou non) par des actions finançables.**

En cas d'adhésion à la charte Natura 2000 du site qui cible le maintien de bonnes pratiques de gestion, les parcelles concernées peuvent faire l'objet d'une **exonération de taxe foncière sur la propriété non bâtie.**



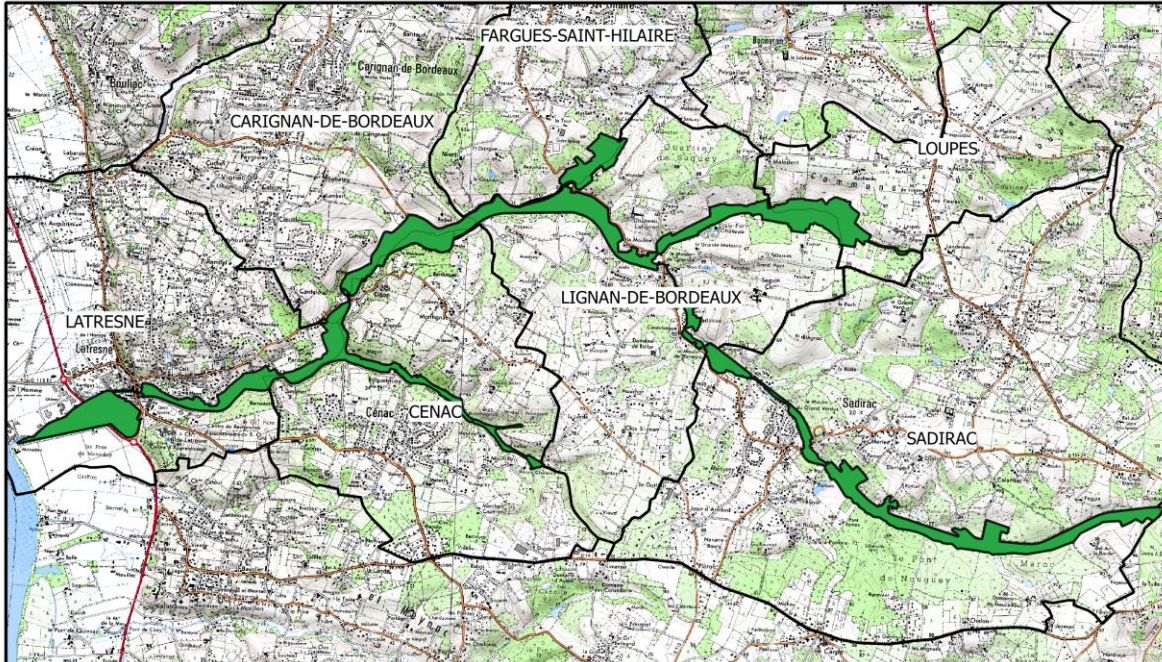
© Rivière environnement

Cuivré des marais, inféodé aux prairies humides naturelles



© Rivière environnement

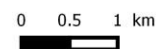
Cistude d'Europe inféodée aux zones marécageuses notamment



Site Natura 2000 Réseau hydrographique de la Pimpine

Légende

- Site Natura 2000
- Limite Communale



Opérateur de l'animation du site Natura 2000 :



D.D.T.M. de la Gironde
Service Eau et Nature

Tél. : 05 56 93 38 74

Mél : pascal.landier@gironde.gouv.fr ou camille.meunier@gironde.gouv.fr

Adresse : Cité Administrative BP 90
33090 BORDEAUX CEDEX